

Réunion de parents

PARC NDL

MOT DE BIENVENUE

Bienvenue à tous au camp de jour du parc NDL. Il nous fait grandement plaisir de vous accueillir sur notre terrain de jeux. Cette réunion a pour but de vous informer des activités et règlements du camp, en espérant que nous répondrons à vos questions. Avant de commencer, vous devez vous procurer auprès du moniteur de votre enfant un aide-mémoire des sorties ainsi que la feuille de permission de sorties.

1. Présentation de l'équipe d'animation

Notre équipe d'animation est composée d'une coordonnatrice, de deux responsables de parc, de 6 moniteurs de groupe, de 4 monitrices à l'intégration (accompagnatrices) et de 6 apprentis moniteurs. Il nous fera tous un grand plaisir de vous rencontrer tout au long de l'été.

2. Informations générales

Cette année, le parc débutera le jeudi 28 juin 2018 et se terminera le mercredi 15 août 2018. Tous les jours, les activités régulières du parc débutent à 9h00 et se terminent à 16h00. Lors des sorties, les autobus quittent pour 9h15. L'heure du retour peut varier, mais celui-ci se fera avant 16h00.

3. Service de surveillance animée

Le service de surveillance animée débute à 7h00 tous les matins, puis se termine à 9h00. Il recommence ensuite à 16h00, après la journée de parc, et se termine à 18h00. Si votre enfant n'est pas inscrit au service de surveillance, il n'est pas sous la responsabilité du parc avant 9h00 et après 16h00. De plus, lorsque vous viendrez chercher votre enfant au service de surveillance, il est important de signer une feuille de départ, ce qui nous permet de confirmer que vous êtes bien autorisé à quitter avec lui.

Veuillez prendre note que si votre enfant se présente au SSA et que celui-ci n'est pas inscrit ou que le SSA est impayé, il n'est pas sous notre responsabilité. De plus, si vous venez chercher votre enfant passé 18 heures, des frais de 5\$ par tranches de 15 minutes s'appliqueront automatiquement.

4. Contrôle des départs

Nous vous demandons, si vous vivez une situation particulière et qu'une personne ne figurant pas sur la liste de personnes autorisées à venir chercher votre enfant doit exceptionnellement venir chercher celui-ci, de venir aviser l'un des responsables du parc dès

le début de la journée. Dans ce cas, nous vous demanderons de remplir un formulaire indiquant qu'une autre personne est autorisée à quitter avec votre enfant. De plus, si vous devez venir chercher votre enfant avant 16h00, veuillez vous présenter au bureau des responsables afin que l'on vous aide à le trouver sur le site. Si vous avez un imprévu, vous pouvez appeler au parc entre 9h00 et 16h00. Plus rapidement nous serons avisées, plus rapidement nous pourrons transmettre le message au moniteur.

5. Journée type

Heures	Activités
7h00 à 9h00	Service de surveillance animée
9h00 à 9h15	Accueil des enfants
9h15 à 9h30	Rassemblement
9h30 à 10h15	Période de jeux
10h15 à 10h30	Collation + crème solaire
10h30 à 11h45	Période de jeux
11h45 à 12h30	Dîner + crème solaire
12h30 à 13h15	Période de jeux
13h15 à 14h15	Piscine ou période de jeux au parc ou jeux d'eau
14h15 à 14h30	Collation + crème solaire
14h30 à 15h30	Piscine ou période de jeux au parc ou jeux d'eau
15h30 à 15h45	Système de motivation
15h45 à 16h00	Rassemblement de fin de journée
16h00 à 18h00	Service de surveillance animée

6. Matériel nécessaire

Votre enfant doit avoir en tout temps avec lui un lunch froid, deux collations, une gourde d'eau, un chapeau ou une casquette, de la crème solaire, des espadrilles, une serviette de plage, un costume de bain, un casque de bain ainsi que des souliers d'eau.

⇒ Nous vous demandons de faire une première application de la crème solaire le matin avant d'arriver au parc. Nos moniteurs n'ont pas le droit d'appliquer de la crème solaire à vos enfants, c'est pourquoi vos enfants doivent savoir l'appliquer. Au cours de la journée, il y aura au moins trois périodes où les moniteurs demanderont aux enfants de se crémiser et ils s'assureront que cela est bien fait. Nous vous demandons aussi que chacun de vos enfants ait une bouteille de crème solaire, car il est interdit de partager.

⇒ SVP, veuillez porter une attention particulière à la tenue vestimentaire de votre enfant lorsqu'il vient au parc. Les espadrilles, les «shorts» et les «t-shirts» sont les meilleurs choix.

⇒ Les chaussures d'eau ou les «gougounes» sont obligatoires aux jeux d'eau.

7. L'heure du dîner

Tous les enfants doivent avoir un repas froid et vous devez vous assurer que le repas restera froid tout au long de la journée (ice-pack). Il est interdit d'amener des aliments contenant des noix ou des arachides et évitez les contenants en verre si possible.

⇒ Si votre enfant a une allergie quelconque et que vous ne l'avez pas mentionné sur la fiche santé lors de l'inscription de votre enfant, veuillez nous aviser le plus tôt possible.

⇒ Si votre enfant doit prendre de la médication, veuillez aviser l'un des responsables tout de suite après la réunion afin que nous remplissions les documents nécessaires.

8. Piscine

La baignade a lieu à la piscine municipale du Bourg-Royal. Nous irons à la piscine approximativement de 13h00 à 14h00, et ce, à tous les mardis, mercredi et jeudi. Pour les enfants qui ne veulent pas se baigner, il y aura la possibilité de faire d'autres activités pendant cette période. Toutefois, nous vous demandons de les encourager à se baigner. Tous les enfants âgés de 5-6 ans devront obligatoirement porter une veste de flottaison individuelle pour se baigner. Veuillez noter que les VFI sont fournis par la piscine.

9. Test de nage

Pour augmenter les mesures de sécurité, chaque enfant âgé entre 7 et 9 ans devra se soumettre au test de nage (excepté si vous avez indiqué au moment de l'inscription que votre enfant devait porter une VFI). **Ce test aura lieu le 3 juillet 2018 à la piscine municipale du Bourg-Royal de 10h à 11h30. Veuillez noter qu'il s'agit du seul moment pour passer le test.** Les enfants qui passeront le test de nage seront accompagnés de leur moniteur ainsi que d'un des responsables du parc. Ceux qui ne réussiront pas le test de nage devront porter une veste de flottaison pour pouvoir se baigner. Pour identifier les enfants qui doivent porter une VFI et ceux qui n'en ont pas de besoin, le parc fournira des bracelets rouges et des bracelets verts. Nous vous demandons d'encourager votre enfant à conserver son bracelet de piscine le plus longtemps possible afin d'éviter le gaspillage, mais aussi pour économiser du temps!

En résumé...

5-6 ans : veste de flottaison obligatoire

7-9 ans : test de nage (ou VFI à la demande du parent)

10-12 ans : test de nage à la demande du parent

Bracelet rouge : L'enfant pour une veste de flottaison obligatoire

Bracelet vert : L'enfant ne porte pas de veste de flottaison

10. Locaux en cas de pluie

Lors des journées de pluies, des activités à l'intérieur seront animées dans les installations prévues à cet effet (le chalet du parc NDL et le gymnase de l'École du Boisé 2). En cas de pluie, le service de surveillance animée se déroulera également dans le gymnase. Dans le cas où il n'y aurait qu'une fine pluie à l'extérieur, veuillez prendre note qu'il se peut que les groupes aillent tout de même jouer dehors. C'est pourquoi il est important de penser fournir à votre enfant les vêtements appropriés selon la météo.

Pour le SSA, nous indiquerons sur l'affiche du parc de la ville ainsi que sur la porte du chalet si jamais nous sommes au gymnase. Veuillez lire attentivement s'il-vous-plait.

II. Aide-mémoire et autorisation de sorties

L'aide-mémoire qui vous a été remis à votre arrivée contient l'ensemble des sorties prévues pour le groupe de votre enfant. Pour chaque sortie, votre enfant sera accompagné de son moniteur, de son apprenti ainsi que d'un des responsables de parc. Pour que votre enfant puisse participer aux sorties, il est obligatoire qu'il remette à son moniteur la feuille d'autorisation de sorties signée. Nous vous demandons d'ailleurs de remplir cette feuille le plus rapidement possible afin d'éviter que votre enfant soit pénalisé et doive rester au parc. Cette feuille n'est pas une feuille de présence, nous voulons savoir si dans le cas où votre enfant serait présent au parc lors de cette journée, vous nous autorisez à quitter le parc avec votre enfant pour la sortie prévue.

12. Identification et objets perdus

Il est préférable d'identifier les effets personnels de vos enfants pour éviter les objets perdus ou volés. Un bac sera mis à votre disposition pour les objets perdus pendant l'été. Nous vous demandons de vérifier **régulièrement** si cette boîte contient des choses qui appartiennent à vos enfants, car celle-ci se remplit à une vitesse incroyable!

De plus, tout appareil électronique est fortement déconseillé. Par souci d'équité pour l'ensemble des jeunes et pour éviter les pertes ou les bris, nous vous demandons de les laisser à la maison. Il en est de même pour les cartes Pokémon ou tout autre objet que les enfants voudraient s'échanger.

13. Thématique, journées spéciales et bricolages

Si vous avez du matériel de bricolage à la maison (canne de conserves, rouleaux de papier de toilette, etc.) dont vous n'avez plus de besoin, il nous fera un grand plaisir de les récupérer. Pour ce qui est des journées spéciales, elles sont organisées par notre équipe d'animation et elles ont pour but d'amuser les enfants, de les motiver et de faire ressortir leur créativité. Tout au long de l'été, plusieurs journées spéciales seront offertes à vos enfants. Il se peut que vous receviez des messages concernant du matériel supplémentaire ou des déguisements thématiques à apporter lors de ces journées, donc nous vous demandons de bien lire ceux-ci.

14. Numéros de téléphone importants

Le numéro de téléphone pour nous joindre au chalet NDL est le **418-844-3274** entre 9h00 et 16h00 (contrôles des départs, informations ou commentaires). Vous pouvez laisser un message en tout temps et il nous fera plaisir de retourner votre appel le plus rapidement possible. Pour joindre Émilie Dubé, coordonnatrice du programme vacances-été, à la corporation des loisirs NDL, vous pouvez le faire au **418-844-3396**.

15. Politique de violence

Afin d'assurer le bon déroulement du programme vacances-été, la sécurité des enfants et des moniteurs est primordiale. Ainsi, tous gestes de violence (frapper, donner des coups, mordre, lancer des objets, intimidation, sacres) seront soumis à la politique de violence présentée ci-dessous.

1^{er} avertissement : Appel d'un responsable aux parents afin de trouver des solutions. L'intervention sera consignée par écrit.

2^e avertissement : Rencontre de la coordonnatrice et du responsable avec le jeune et les parents afin de trouver des solutions. L'intervention sera également consignée par écrit.

3^e avertissement : Rencontre de la coordonnatrice et du responsable avec le jeune et les parents doivent absolument venir chercher leur enfant. Une suspension ferme de deux jours est automatique, excluant la journée de l'incident.

4^e avertissement : Les parents doivent absolument venir chercher leur enfant au parc et rencontrer la coordonnatrice et la responsable du parc. Une lettre indiquant que l'enfant est retiré du programme vacances-été pour le reste de l'été sera envoyée par la poste.

Veillez prendre note que si le comportement de votre enfant est jugé inacceptable par l'équipe de gestion, il est possible qu'il soit également soumis à ces conséquences. De plus, il

est à noter que ces règles s'appliquent à l'ensemble des jeunes fréquentant le parc, y compris ceux au secteur de l'intégration. Un comportement jugé comme «terrible» peut mener à une expulsion immédiate du parc.

16. Mot de la fin, commentaires et questions

Un info-parents vous sera remis ainsi qu'affiché sur la page Facebook des Loisirs Notre-Dame-des-Laurentides (nous vous invitons donc par le fait même à aimer la page des Loisirs) chaque semaine pour vous tenir informés des activités à venir sur le parc et des sorties. Nous vous demandons de bien lire celui-ci, car il pourrait répondre à plusieurs de vos questions.

En terminant, si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous téléphoner. Il nous fera grandement plaisir de vous rencontrer, et ce tout au long de l'été.

Merci à vous, et passez un très bel été !



Karine Dagenais, **responsable du parc NDL**
Mikaël Vallerand, **responsable adjoint du parc NDL**
Émilie Dubé, **coordonnatrice du programme vacances-été**